

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2016

L'an deux mille seize, le vingt-six septembre, à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de MEXY (Mthe-et-Melle), étant assemblé en session ordinaire, à la Mairie, après convocation légale, sous la présidence de M. Pierre FIZAINE, Maire.

Etaient présents :

Mmes Fabienne AGLAT – Danielle GUILLAUME – Céline RACADOT – Corinne REYTER – Elisabeth THIRY

MM. Christophe COCQUERET – Pierre FIZAINE – Fabrice FRANCHINA – Saverio MURGIA – Oscar SCROCCARO – Mario TODESCHINI – Frédéric WILMIN

Excusés et représentés :

Mme Carine ANGELOVSKI par Pierre FIZAINE

M. Madjid HADJADJ par Céline RACADOT

M. Noël BELLI par Fabrice FRANCHINA

M. Christian BORELLI par Frédéric WILMIN

Mme Maryse PETER par Danielle GUILLAUME

Absents :

Mme Céline BAUDIN

M. Jean-Pierre BIANCHI

Il a été procédé, conformément à l'article 29 du Code de l'Administration Communale, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil, ayant obtenu la majorité des suffrages, Mme Corinne REYTER a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

1) Attribution du marché de mise en accessibilité de la Mairie :

Monsieur le Maire indique que l'analyse des offres relative au marché de mise en accessibilité de la Mairie a été réalisée. Il convient donc d'attribuer le marché aux entreprises.

Monsieur le Maire propose d'attribuer les lots de la manière suivante :

- **Pour le lot n° 01** – Gros Œuvre – VRD : l'Entreprise PALTZ domiciliée 7 Grande Rue 55230 Sorbey – pour un montant de 71 750,80 € HT
- **Pour le lot n° 02** – Charpente Bois – Couverture : PARENTELLI domiciliée 1 avenue du Luxembourg 54810 Longlaville – pour un montant de 17 120,00 € HT
- **Pour le lot n° 03** – Menuiseries métalliques serrureries : LEFEVRE SAS domiciliée 44 rue Principale 54560 Beuvillers – pour un montant de 30 869,00 € HT
- **Pour le lot n° 04** – Plâtreries Isolations Faux Plafonds : SILISTRINI SA domiciliée 6 rue Antoine Pislar 57710 Aumetz – pour un montant de 29 968,09 € HT
- **Pour le lot n° 05** – Electricité : SAS DIDRICHE domiciliée 77 rue de la Carrière 54720 Lexy – pour un montant de 26 536,00 € HT
- **Pour le lot n° 07** – Menuiseries Intérieures Bois : Création International Marketing domiciliée 10 rue Aubrion 54430 Rehon – pour un montant de 38 479,90 € HT
- **Pour le lot n° 08** – Carrelage Faïence : LC Réalisation domiciliée Caserne Geslin 54800 Labry – pour un montant de 15 536,00 € HT
- **Pour le lot n° 09** – Peinture Revêtement de sols souples : Les Peintures réunies domiciliée 4 rue Docteur Schweitzer 57130 Ars-sur-Moselle – pour un montant de 13 311,00 € HT
- **Pour le lot n° 10** – Ascenseur : KONE domiciliée 9 avenue des Erables 54180 Heillecourt – pour un montant de 28 850,00 € HT

Monsieur le Maire propose aux conseillers de suivre cette analyse des offres. Les entreprises présentées ci-dessus sont identifiées comme présentant les offres économiquement les plus avantageuses selon les critères de jugement des offres énoncés dans l'avis de publicité (à savoir 40 % pour les prix des prestations, 60% pour la valeur technique).

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- attribue les lots 1 – 2 – 3 – 4 – 5 – 7 – 8 – 9 – 10 de l'appel d'offres relatif à la mise en accessibilité de la Mairie conformément au descriptif rédigé ci-dessus,
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier,
- dit que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget Primitif 2016.

Arrivée de M. BIANCHI

2) Destination des coupes 2017 forêt de Mexy ;

Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier de l'ONF concernant la destination des coupes de bois de la forêt de Mexy pour l'année 2017.

L'ONF estime le volume réalisable de l'état d'assiette à 70,80 m³ pour l'unité de gestion 6 et à 72,10 m³ pour l'unité de gestion 13. Il est proposé de vendre ces coupes en bloc et sur pied.

Le Conseil Municipal de Mexy, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide de vendre en bloc et sur pieds les coupes de bois de l'exercice 2017 de la forêt communale de Mexy des unités de gestion 6 et 13.

3) Déménagement de la Mairie ;

Suite aux travaux de mise en accessibilité de la Mairie, il est prévu de déménager les services administratifs de la Mairie le temps des travaux. Ainsi, les services administratifs, la salle du conseil municipal et des mariages seront transférés à compter du 3 octobre 2016 à la salle Kislowski pour une durée de 9 mois.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- autorise le transfère des services administratifs, de la salle du Conseil Municipal et des mariages à la salle Kislowski à compter du 3 octobre et pour une durée de 9 mois ;
- dit que les registres d'Etat Civil et des délibérations seront conservés, le temps des travaux, à la salle Kislowski ;
- dit que les Conseils Municipaux et les mariages seront célébrés à la salle Kislowski pendant la durée des travaux ;

4) Adhésion à l'office de tourisme ;

Le Maire rappelle que la Commune adhère à l'Office de Tourisme du Pays de Longwy.

La cotisation 2016 s'élève à 80 €.

Les Conseillers après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- acceptent cette cotisation ;
- disent que cette dépense sera inscrite au Budget Prévisionnel 2016.

5) Demande de subvention FIPD ;

Monsieur le Maire évoque les problèmes d'insécurité dans Mexy. Début septembre, des individus ont provoqué des incendies à l'école maternelle et à l'école primaire.

Monsieur le Maire indique que lors du vote du budget, il avait été décidé d'acquérir du matériel de vidéo protection. Ainsi, il est proposé d'acquérir un système de vidéosurveillance pour l'école maternelle et primaire.

Monsieur le Maire ajoute que ce type de projet peut être subventionné au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance.

Les Conseillers, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Acceptent le projet de sécurisation des écoles de Mexy ;
- Sollicitent auprès de la Préfecture une subvention au titre du FIPD pour l'année 2016 pour l'achat d'un système de vidéosurveillance de l'école maternelle et primaire d'un montant de 6 072 € HT (entreprise Sécurité Plus).
- certifient que la dépense correspondante sera imputée en section d'investissement de l'exercice budgétaire 2016.

6) Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire :

Le Maire rappelle aux Conseillers le problème de la route de la ferme de Larimont qui se dégrade alors qu'une des habitantes de cette ferme est handicapée et a besoin de soins médicaux quotidiens.

Le coût de la réfection de la route est estimé à 10 000 € HT.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Sollicite une subvention au titre de la réserve parlementaire ;
- Confirme que ce projet n'a fait l'objet d'aucun commencement d'exécution,
- S'engage à inscrire cette dépense en section d'investissement du budget, à assurer le financement complémentaire à l'intervention du parlement et à maintenir les ouvrages subventionnés en bon état d'entretien,
- S'engage à informer les services du parlement de toute modification susceptible d'intervenir lors de la mise en œuvre du projet (coût, contenu du projet...).

7) Virements de crédit :

Monsieur le Maire informe que l'auto laveuse de la salle des sports date de la construction de la salle des sports et commence à présenter des signes de vétusté avancée. Il serait opportun d'en acquérir une nouvelle. Pour ce faire, il est nécessaire de procéder à un virement de crédit :

- De l'article 21571 opération 2234 « Acquisition déneigeuse » pour un montant de 10 000 €
- à l'article 2188 opération 2224 « Acquisition matériel divers » pour un montant de 10 000 €

Les conseillers après en avoir délibéré et à l'unanimité acceptent ce virement de crédit.

8) Questions diverses.

- Monsieur FRANCHINA annonce qu'une campagne de marquage va avoir lieu. Il ajoute que les feus de la rue de Lorraine vont être mis en place très prochainement et que le tracteur porte-outils devrait bientôt être livré.
- Madame REYTER indique que l'opération Brioche de l'amitié aura lieu du 3 au 9 octobre.
- Monsieur COCQUERET informe que Jeunes en action participera au déménagement de la Mairie, à la soirée inter association et au salon des vins.
- Monsieur WILMIN espère une forte mobilisation lors du déménagement de la Mairie le 1^{er} octobre.